

SURY infos



[Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918]

[Course sportive des P'Tits Loups : l'Open parcours]

[Randonnée du Comité des Fêtes]

[Fête de la musique du 9 juin 2018]

bulletin municipal

octobre 2018



Edito

Chers lecteurs, chères lectrices,

Merci d'accueillir le bulletin municipal de Sury près Léré qui, comme chaque année vous retrace les principaux événements survenus ces douze derniers mois.

Cette année 2017/2018 a été bien fournie en événements festifs organisés par le Comité des Fêtes, les diverses associations et par les commissions sociale et culturelle de la commune.

Nous restons toujours attentifs à vos remarques qui nous permettent d'améliorer nos pages ou de traiter des sujets que vous souhaiteriez voir évoqués. N'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions ou des anecdotes qui enrichiront nos pages.

Les souvenirs des anciens sont notre richesse intellectuelle. D'autres faits ou événements d'actualité, même extérieurs, peuvent toucher l'avenir de notre territoire, et par conséquent la vie des suryçois. Ces nombreux sujets sont intéressants à collecter pour l'information de tous et pour l'harmonie de notre village.

Bonne lecture à tous et à bientôt.

ANNIE GIBERT

ÉTAT CIVIL

10 NAISSANCES

MOREAU Raphaël
13 septembre 2017

VU VINCENT Hugo
23 octobre 2017

DELORME Hugo
11 décembre 2017

TIXIER Lilou
13 mars 2018

BERTRAND Marie
12 avril 2018

DUMERY Augustin
14 avril 2018

RACCIATTI Victoire
23 avril 2018

SURGET Louka
11 mai 2018

MOTTINI Achille
18 mai 2018

CESARI Ethan
31 juillet 2018

3 MARIAGES

KASPRZAK Julien et IZARN
Stéphanie 7 juillet 2018

GOUJON Julien et CARLIEZ
Séverine 4 août 2018

RIDET Morgan et BEAUVOIS Julie
22 septembre 2018

5 PACS

DONNEAUD Cédric et KLEIN
Mélinda 18 novembre 2017

HUJ Florian et PENNACCHIO
Tiffany 23 décembre 2017

BEDU Corentin et MEUNIER
Anaïs 26 janvier 2017

PATRICE Arnaud et
LEROY Nathalie 9 février 2018

MOREAU Yoann et SABOURIN
Anne-Lise 3 mai 2018

5 DECES

BAILLY Jean Jack 22 novembre 2017

LANCÉA Sébastien
27 janvier 2018

LASNE épouse BECQUIAU Denise
18 juillet 2018

COPERET André
24 septembre 2018

LE PERSON Stéphane
27 septembre 2018

Edito d'Annie Gibert.....	p. 2
Etat Civil.....	p.2
Mot du Maire.....	p. 3
BUDGET 2017	
Le fonctionnement prévisionnel...	p. 4
L'investissement prévisionnel.....	p. 4
Subventions aux associations.....	p. 5
Le SIAEP Val de Loire.....	p. 5
RUBRIQUES DIVERSES	
Renseignements utiles.....	p. 6- 10
Commission sociale.....	p. 11
Informations administratives.....	p. 12
Registres d'État civil et autres infos	p. 13
Environnement • APCS.....	p. 14
Commission animation.....	p. 15
COMITÉ DES FETES	
Randonnée, Loto, Soirée Cochon	
Feu d'Artifice.....	p. 16
VIE ASSOCIATIVE	
Effervescence, Gribouille, Les P'Tits Loups, Yin et Yang.....	p. 17-18
IL Y A 100 ANS	
l'Armistice du 11 nov. 1918.....	p. 19
Guerre de 14-18	p. 20

Edition et distribution : mairie de Sury-près-Léré
 Directeur de la publication : Pascal Viguié
 Rédaction : Pascal Viguié, Annie Gibert,
 le secrétariat de mairie, le Comité des Fêtes,
 les associations, la Commission Sociale,
 la Commission Animation-Communication
 Photos : Annie Gibert, la Mairie, le Comité des
 Fêtes, les associations.

Mise en page et impression :
 "Com en Loire" - Tirage : 450 exemplaires
 Contact : Mairie de Sury près Léré
 Tél : 02 48 72 60 44 - courriel :
 mairiesurypreslere@wanadoo.fr
 Site officiel de la mairie : EN CREATION



Le mot du Maire



Chers Administrés,

L'été est terminé et nous allons rejoindre la mauvaise saison.

Mais est-ce pour cela qu'il nous faut tout voir en sombre? Eh bien non! Certes, pour la commune, les réductions d'aides de l'État (0 euro de dotation de fonctionnement cette année contre 89 593 € il y a 7 ans), le fonctionnement avec la CDC, les baisses de subventions du département pourraient nous faire broyer du noir.

Mais non, restons optimistes, passons-nous d'eux et avançons! C'est ce que nous allons faire durant nos quelques 18 mois de mandat restants.

Une boulangerie va voir le jour, constituée de trois labos : boulangerie, pâtisserie et traiteur pour la restauration rapide.

Tout sera fabriqué sur place et rien ne viendra d'ailleurs.

Ce projet nous était demandé depuis longtemps.

Le manque de commerce de ce type depuis quelque temps dans le secteur a motivé notre décision. Et bien sûr, le boulanger était trouvé avant ce lancement.

Si le planning prévu est suivi (ce qui est le cas actuellement), notre commerce devrait ouvrir début mars.

Parallèlement, les travaux de la route de la Loire, en aménageant les abords de la montée vers le pont du canal, seront terminés.

L'étude sur le ralentissement de la vitesse rue de Bretagne avance et l'on organisera une réunion avec les riverains dans le 1er trimestre 2019.

Un nouveau site internet de la commune va également voir le jour très prochainement, site porté par l'association des maires ruraux de France, très proche du milieu rural, dont nous aurons la totale maîtrise et dans lequel vous pourrez intervenir.

Restons donc optimistes, mais soyons vigilants afin que nous ne subissions pas de plein fouet la disparition de nos communes rurales, disparition que je ressens être voulue en haut lieu.

Passez une bonne fin d'année, et comptez toujours sur le dévouement du conseil municipal pour vous satisfaire, même si cela peut paraître quelquefois impossible.

Le Maire, Pascal Viguié

LE FONCTIONNEMENT, UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 1 514 682 €

Dépenses de fonctionnement

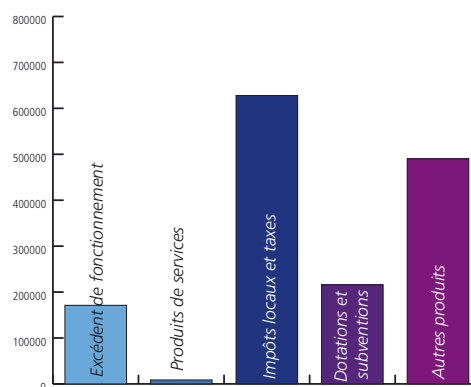
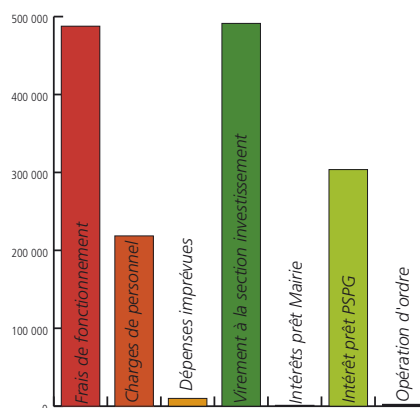
Frais de fonctionnement.....	487 683 €
Charges de personnel.....	218 561 €
Dépenses imprévues.....	10 000 €
Virement à la section investissement.....	491 264 €
Intérêts prêt mairie échéance 5 sur 5.....	1 129 €
Intérêts prêt PSPG échéances 22 à 25.....	303 649 €
Opération d'ordre.....	2 396 €

Total: 1 514 682 €

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement.....	171 116 €
Produits des services, ventes (cartes de pêche, halte nautique).....	8 650 €
Impôts locaux et taxes.....	628 018 €
Dotations et subventions.....	215 580 €
Autres produits (loyers).....	490 164 €

Total: 1 514 682 €



L'INVESTISSEMENT, UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 1 320 270 €

Dépenses d'investissement

Solde exécution investissement reporté	147 110 €
Restes à réaliser	134 700 €
Travaux muret de la Loire	50 000 €
Voirie	15 000 €
Capital prêt mairie échéance 5 sur 5	62 180 €
Capital prêt PSPG échéances 22 à 25	150 903 €
Caution	2 500 €
Installation pare ballon au city stade.....	4 000 €
Achat élévateur et big bag	16 677 €
Restauration registres.....	2 500 €
SDE 18 Travaux éclairage public	2 700 €
Matériel pour la médiathèque.....	2 000 €
Construction boulangerie	720 000 €
Dépenses imprévues	10 000 €

Total: 1 320 270 €

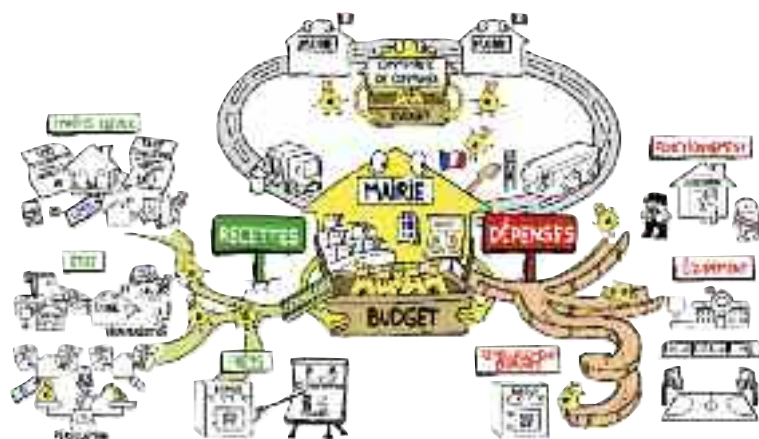


◀ *Maquettes de la future boulangerie pâtisserie de Sury-Près-Léré*

Recettes d'investissements

Affectation excédent fonctionnement.....	279 610 €
Virement de la section de fonctionnement	491 264 €
FCTVA	41 000 €
Taxes aménagements	3 500 €
Caution	2 500 €
Emprunts et subventions.....	500 000 €
Opérations ordre.....	2 396 €

Total: 1 320 270 €



6 760 € de subventions aux associations 2018

ACPG CATM (anciens combattants)	300,00 €
ACPG CATM (ancien canton de Léré)	100,00 €
Comité des Fêtes	900,00 €
Atelier de Gribouille	150,00 €
Unacita	100,00 €
Société de chasse : A.P.C.S.	500,00 €
le Yin et le Yang	80,00 €
Accueil canton de Léré	100,00 €
ADMR travailleuses familiales	250,00 €
Facilavie	200,00 €
Coopérative scolaire primaire Léré	300,00 €
Coopérative scolaire primaire Léré (voyages scolaires)	1 150,00 €
Lyre Léréenne fanfare	420,00 €
Lyre Léréenne école musique	140,00 €
Office municipal culturel de Belleville	200,00 €
Maison de Loire	220,00 €
Les p'tits loups	150,00 €
Football Léré	140,00 €
D.D.E.N. (association des délégués départementaux de l'éducation nationale)	50,00 €
Conseil départemental de l'accès au droit du Cher	100,00 €
Correspondant social gendarmerie	100,00 €
Association des amis de la bibliothèque du Cher	110,00 €
Fonds de solidarité du conseil départemental	700,00 €
Restos du Cœur	300,00 €
	6 760,00 €



Un an pour un tour du monde à vélo

LA FAMILLE ROUYER L'A FAIT !

Qui n'a jamais rêvé de tout quitter pour faire un tour du monde une fois dans sa vie ? Eh bien, la famille Rouyer l'a fait. Elle a quitté la Bretagne pour filer vers l'Est après avoir marqué une pause à Sury près Léré. Pour leurs 40 ans, le couple et leurs trois enfants ont décidé de s'offrir une parenthèse d'un an, le temps de faire un tour du monde. Partis de Nantes ils ont fait une étape à Sury avant de tailler la route direction Athènes. Ils ont déjà roulé deux fois en 2016 et 2017 sur la Vélodyssée Roscoff-Hendaye, 300 km en tout, cette fois **ils partent pour 12.000 km !**

« On voulait faire un voyage qui

ait du sens » et qui soit compatible avec les études des enfants. Cette année ils n'avaient pas d'examen. On voulait partir avec pas grand-chose pour se rendre compte du monde dans lequel on vit », explique Gilles, chef de file.

Les vélos sont ajustés pour tout le monde. Maxime, 8 ans, devra peut-être changer de monture en cours de route... Le retour à la maison est prévu pour fin juillet 2019.

Après une mise en jambes entre Orléans et Sury, direction Athènes via Bâle (Suisse), l'Italie, la Slovénie, la Croatie, le Monte-Negro, l'Albanie, la Grèce. La liaison Athènes-Bangkok se fera en avion. Puis un tour en Thaïlande, au Cambodge, au Laos, pour visiter les temples, voir les éléphants... Etape suivante

Bangkok-Melbourne (Australie), en avion, deux mois et demi pour découvrir Melbourne, Sydney, Brisbane.

Puis direction l'Amérique, en avion, à Vancouver. La route pourrait les mener à Montréal et New York, après un petit saut en train avec le Transcanadien.

Au total, la famille prévoit **un périple de près de 40.000 km, dont un tiers de tour de globe, à vélo !**

Vous pouvez les encourager et les suivre sur Internet via leur blog : www.year-round-the-world.com



RENSEIGNEMENTS UTILES

Horaires d'ouverture au public de la MAIRIE DE SURY

Secrétaires : Mme BERTRAND Delphine et
Mme THOLON Catherine

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
et samedi: 9h à 12h**

Sur rendez-vous de 14h à 18h

Tél. 02 48 72 60 44 - Fax 02 48 72 66 77

E-mail: mairiesurypreslere@wanadoo.fr

Site internet: www.sury-pres-lerre.fr

Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Secrétaires

Mme GUILLOT Émilie Mme CLEMENT Véronique,
41, rue Basse des remparts 18300 SANCERRE

Tél. : 02 48 54 74 34 - Fax: 02 48 54 36 91

E-mail: secretariat@cdc-du-sancerrois.fr

• Numéro d'appel d'urgence européen: 112

• **NUMÉRO D'URGENCE
MÉDICALE: 15**

• **POMPIERS: 18**

• **GENDARMERIE: 17**

• **SAMU social: 115**

• **ENFANCE MALTRAITÉE: 119**

• **ENFANTS DISPARUS: 116000**

• Numéro d'urgence
pour personnes déficientes
auditives: 114

• Dispositif alertes enlèvements
et attentats: 197



Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC

Mme COIGNARD Sandra

Place des tilleuls 18240 BOULLERET

Tél. : 02 48 54 22 09 - E-mail: hbvl@orange.fr

OUVERTURE DU DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS de SURY PRÈS LÉRÉ LE VENDREDI

Horaires d'été de juin à septembre de 8 h à 13 h

Horaires d'hiver septembre à juin de 14 h à 16 h

DÉCHETTERIES DE VINON ET D'ASSIGNY:

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

Vinon: Lundi et mardi de 14 h à 18 h

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 à 18 h

Assigny: Lundi, mercredi et samedi
8 h à 12 h et de 13h30 à 18h30

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

Vinon: Lundi et mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

Jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

Assigny: Lundi, mercredi et samedi
8 h à 12 h et de 14h à 17h

NOS COMPORTEMENTS CITOYENS

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi matin. Merci de les sortir le mercredi soir.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que:

➤ **les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30,**

➤ **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**

➤ **les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.**

FOSSÉS ET CIVISME

L'entretien des fossés est tout à fait essentiel pour garantir un écoulement correct des eaux de pluie. Il est rappelé qu'**il est répréhensible de déposer dans fossés:** déchets verts produits de tonte, cendres, fruits, etc.... De même, les cannettes et autres déchets métalliques sont des sources de pollution parfaitement évitables.



ANIMAUX

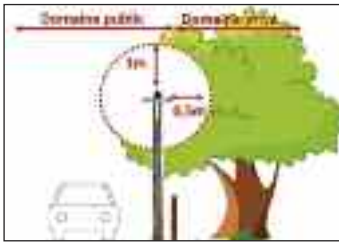
Des problèmes divers et répétitifs amènent la commune à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables. En particulier, **le vagabondage des animaux est interdit**. Il peut être la cause d'accidents de diverses natures, et est verbalisable. Nous rappelons aux propriétaires ou détenteurs de chiens inscrits sur la liste des chiens de catégories I et II qu'ils sont dans l'obligation de posséder un permis de détention (démarches à effectuer en mairie).

BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Il est **interdit par arrêté préfectoral**. Les déchets végétaux produits par l'entretien des jardins (tontes, feuilles mortes, taille d'arbres et d'arbustes) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-54 du 18 avril 2002 et leur brûlage est par conséquent interdit. Dépôt de « déchets verts » disponible sur la commune (*horaires cf. point ci-dessus*).

ELAGAGE



Lorsqu'un arbre se situe en propriété privée et que ses branches se développent sur le domaine public où se trouve une ligne électrique, **il revient au propriétaire de prendre en charge les travaux d'élagage**, en adressant préalablement et obligatoirement à ERDF une déclaration préalable (Déclaration de Travaux-Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

COLLECTE DE BOUCHONS EN PLASTIQUE



Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall d'entrée de la mairie.

Les sommes recueillies par ces collectes, sont reversées à une association d'aide aux handicapés.

COLLECTE DE PORTABLES DE CHARGEURS ET DE PILES



Vous pouvez les déposer dans le hall d'entrée de la Mairie dans une boîte prévue à cet effet.

NOS LOISIRS



ETANG DE LA FORTAY

Possibilité d'acheter à la mairie des **cartes de pêche** au prix de 20 € l'année pour l'étang de la Fortay.

AIRE DE CAMPING-CAR



Vente de jetons à la mairie à 2€ pour 2h d'électricité ou 100l d'eau.

HALTE NAUTIQUE



Les 2 premières nuitées gratuites, les suivantes à 5 euros la nuit pour les bateaux de moins de 15 mètres. 5 euros dès la première nuitée pour les bateaux de plus de 15 mètres.

LOCATION SALLE DES FÊTES



Réservations: courrier avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.

Tarifs habitants

	de la commune	hors commune
1 JOUR	110 €	130 €
2 JOURS	170 €	200 €
Bal, fête, théâtre	155 €	170 €
Vin d'honneur	35 €	55 €

Vaisselle 0,50 € par couvert

Sono 10 €

Vidéo projecteur 10 €

Internet 5 €

Forfait Sono vidéo projecteur 15 €

Forfait Sono vidéo projecteur internet 20€

LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE

sont invités à se rendre dans une pharmacie afin de retirer une **boîte de comprimés d'iode**. Cette démarche est **obligatoire pour tous les habitants en raison de la proximité de la Centrale Nucléaire de Belleville**. En effet, en cas d'accident nucléaire, il pourrait être demandé aux habitants, de prendre ces comprimés.

ASSISTANTE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale s'adresser à la **MAISON D'ACTION SOCIALE NORD**

Antenne de SANCERRE

Tél. : 02 18 87 28 40

Fax. 02 48 54 40 70

www.departement18.fr/-Je-suis-un-particulier

Assistants sociaux : sur RDV à la mairie de Léré.

MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

Maison de l'Emploi

27, avenue de la Gare 18700

Aubigny sur Nère

Tél. : 02 48 58 35 91 - Fax. : 02 48 58 14 00

missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans les chefs-lieux des anciens cantons ainsi que dans la commune de Belleville-sur-Loire (tous les mardis matin et les 2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois). A Léré, les permanences se déroulent les 1ers et 3ème mardis après midi de chaque mois.

ACCES AU DROIT

Permanence le 2ème et le 4ème vendredi du mois de 10h à 11h30
Mairie de Léré Tél. : 02 48 72 50 18 seulement lors des permanences.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire. Vous souhaitez améliorer son confort et réaliser des économies d'énergie. Si vous envisagez des travaux, vous êtes peut-être concerné par le programme « Habiter mieux ». Si vous pensez être concerné, vous pouvez consulter le site de l'ANAH : www.anah.fr



TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage.

Place Jean Moulin 18240 Belleville sur Loire

Permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h

trajectoires.belleville@wanadoo.fr

A.S.S.A.D. et LES QUATRES SAISONS

Association d'aide à domicile avec un service « homme toutes mains », mise à disposition de personnel pour travaux de jardinage et de bricolage.

Avenue de la Paix – Centre Commercial Saint Laurent 58200 Cosne Cours Sur Loire - Tél. : 03 86 28 35 20

CONFIEZ-NOUS

Entreprise de services à la personne : aide aux repas, travaux ménagers, jardinage, bricolage, assistance administrative, courses à domicile, repassage, garde votre maison, nettoyage terrasse et vérandas, soins et promenades animaux de compagnie, aide aux devoirs scolaires et trajet domicile/école.

17 place des Tilleuls – 18240

Boulleret Tél. : 02 36 42 01 31

LE FIL

Questions en matière d'éducation ou de responsabilités parentales.

Appel anonyme et gratuit
Tél. : 0 800 40 18 18 du lundi au vendredi de 16 h à 19 h sauf jours fériés.

LA MAISON DES ADOLESCENTS... DU CHER

11-25 ANS

...Et des Jeunes Adultes

L'avenir se trouve entre les mains de nos Ados !

ACCUEIL ANONYME, GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Tél. 02 48 68 08 82
mnda.bourges@anpaa.asso.fr

Accueil avec ou sans rendez-vous

Du lundi au vendredi 12 h 00-19 h 00
Samedi matin 8 h 30-12 h 30
Horaires de congés scolaires :
Du lundi au vendredi 10 h 00-17 h 00

Maisons des Adolescents du Cher
1 bis, rue du Marché 18000 BOUTRÈGES

Accès pour les personnes à mobilité réduite

PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAUTAIRE « BERRY'BAMBELLE »

vous propose pour les enfants de 2 mois et ½ à 6 ans, un accueil régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 heures.
Rue de Beaumont
18240 Belleville Sur Loire
Tél. 02 48 72 34 08



Le PARIS-BOURGES est passé à Sury-près-Léré le 4 octobre 2018



C'est Rudy Barbier qui a remporté au sprint le Paris Bourges 2017 tandis que Valentin Madouas (*ci-dessus*) s'impose sur la ligne d'arrivée en 2018!

Source : www.leberry.fr



Mission Locale
du Pays Sancerrois-Sologne

EMPLOI

FORMATION

PROJET PROFESSIONNEL



Maison de l'EMPLOI

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, VOUS ÊTES SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE, VOUS AVEZ DES QUESTIONS, DES PROJETS ?

APPUI ET CONSEIL AUX ENTREPRISES POUR LE RECRUTEMENT

Une équipe de conseillers vous accueille, vous informe et vous guide gratuitement dans vos démarches liées à l'emploi (recherche d'emploi, de formation, de stage...), ils vous apportent également des réponses adaptées à vos questions concernant le logement, les transports, la santé, les droits, les aides financières et les loisirs.

Maison de l'Emploi
27 AVENUE DE LA GARE
18700 AUBIGNY SUR NERE
02.40.58.35.91

Mail : missionlocale@sancerre.sologne.fr

Facebook : [Mission Locale du Pays Sancerre Sologne](https://www.facebook.com/MissionLocaleduPaysSancerroisSologne)



Maison des Associations
COUR DU 18 JUIN
18300 SANCERRE
02.48.54.19.44

Elodie Delamiller







Tous les mercredis soirs, sur la place face au cimetière de Sury, retrouvez le camion de vente ambulante "Pizz'À l'As 18".

Choisissez vos pizzas (Tract disponible en mairie) ou sur internet : www.pizzalas18.fr et réservez-les au 06 89 10 91 51



ENFANCE

Assistantes Maternelles :

- Mme Cadete Virginie
29 route de Savigny
06.66.91.08.62
- Mme Favre Christine
3 rue de Bretagne
02.48.72.57.02
- Mme Herboux Laetitia
31 La Chaussée
06.84.25.43.33
- Mme Hoerth Virginie
17bis route de Belleville –
02.48.79.47.74
- Mme Lahiré Annie
5 Les Petits Boulats
02.48.72.65.35
- Mme Lefevre Véronique
Le Vernoy – 02.48.54.36.24
- Mme Poirier Corinne
6 route de Belleville
02.48.72.69.87



SANTÉ

MÉDECINS

- Dr POPOTTE Richard
4 place de l'église à Savigny
Tél. : 02 48 72 40 44
- Dr BARAULT Jean François
8 place Chanoine Roche à Léré
Tél. : 02 48 72 19 54

PHARMACIES

- Mme DESSENON
9 rue du 16 juin 1940 à Léré
Tél. : 02 48 72 60 42
- Mme POPOTTE - place de l'église
à Savigny
Tél. : 02 48 72 14 15

INFIRMIERES

DEGUIN Béatrice et MOSSION Philippe - 17 place des Tilleuls à Boullet - Tél. : 02 48 72 31 77

BROGI Christine, MOREAU Géraldine, SACHOT Emmanuelle, RIGNAULT Elodie
7 bis Grande Rue à Léré
Tél. : 02 48 72 50 29
Permanence à Belleville sur Loire
les mardis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.

PODOLOGUES – PEDICURE

Mr JACQUET Johann - 7 place
Champ de foire à Savigny
Tél. : 02 48 72 58 03

Mme RIBAUT Pauline
3, place Jean Moulin
à Belleville sur Loire
Tél. 02 36 54 14 04
Port. 06 79 93 60 48

KINESITHEPEUTE

Mme DE HERDT Claudie
Rue Achille Laforge à Léré
Tél. : 02 36 54 10 32

CABINET DENTAIRE

Dr BERGERON Pascal et
Dr SUARD Arthur
15 route de Gien à Léré
Tél. : 02 48 72 60 26

VACCINATIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES

Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite
- ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole)

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.

Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adressent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux mineurs accompagnés d'un parent.

Renseignements au centre de vaccinations de Saint-Doulchard,
485 route de Varye
Tel. : 02 48 27 28 15

ARTISANS COMMERÇANTS

Alizay Jean Louis **Taxi**
Tél. : 02 48 72 66 23
Port : 06 70 05 32 63

Bailly David
Electricité générale
Port : 06 14 41 25 22

Bertrand Denise **Gîte rural**
Tél. : 02 48 72 57 50

Bonnisseau Ent. **Garage**
Tél. : 02 48 72 53 96
Fax. : 02 48 72 10 45

La Rôtisserie **Bar restaurant**
Tél. : 02 48 72 79 46

Corporon Franck **Menuiserie**
Port. : 06 07 35 98 46

Danne Ent. **Motoculture**
Tél. : 02 48 72 61 92
Fax. : 02 48 72 58 92

Coudrat Joël **Gîte rural**
Tél : 02 48 54 65 20
Port : 06 78 85 53 17

Favazza Graziella **Gîte rural**
Tél. : 02 48 72 70 06

Favazza Ent. **Maçonnerie**
Tél. : 02 48 72 68 79

Jégou Jordane
Plomberie chauffage
Port : 07 67 46 86 56

L et B Coiffure
Coiffure à domicile
Tél. : 02 48 72 59 65

Vimpère Christine
Maraîchère
Port. : 06 17 19 00 72

Pimont Franck
Pizz'À l'As 18
Port. 06 89 10 91 51

**Les informations ci-dessus
sont susceptibles d'être
modifiées à tout moment**

LA COMMISSION SOCIALE

Son rôle

La Commission Sociale intervient dans l'aide sociale et l'animation des activités sociales. Elle apporte son soutien aux personnes en difficulté du fait de l'âge, d'une maladie, d'un handicap, de problèmes d'insertion. En cas de besoin, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie.

Le Repas des Aînés (cf. photos ci-contre), le dimanche 1er octobre 2017, à midi, préparé par le restaurant « Chez Fred » a réuni 60 personnes.

La sortie annuelle du dimanche 19 novembre 2017 à 15 h à la salle des fêtes a réuni une cinquantaine de personnes pour la projection du film « Auvergne inattendue ». Elle a été suivie du verre de l'amitié.



GINETTE JUSTE



L'ACCUEIL DU CANTON DE LERE

Des rencontres amicales

L'Association compte ses adhérents parmi les nombreuses communes environnantes. Elle organise le vendredi après-midi, dans les locaux mis à sa disposition par les communes, des rencontres amicales avec jeux de société, lecture, tricot, crochet, etc.... qui se terminent par un petit goûter. En cours d'année, se succèdent des sorties en bus ou covoiturage, des repas et des expositions.

Eliane Bousange, Présidente
Tél. 02 48 72 11 61

ASSOCIATIONS D'AIDE A DOMICILE

ADMR

6 rue de la Mairie
18240 Sury près Léré

Soins médicalisés

Portage de repas à domicile
Tél. : 02 48 72 34 08

Aides à domicile

Travailleuses familiales
Tél. : 02 48 54 68 42

TELE ASSISTANCE

PRESENCE VERTE 18

7 rue de l'Île d'Or
18000 Bourges
Tél. : 02 48 23 06 70
www.presence-verte.com

FILIEN

6 rue de la Mairie 18240 Sury
près Léré – Tél. 03 29 86 98 40

HEBERGEMENT

CENTRE INTERGENERATIONNEL

20 rue de Beaumont
18240 Belleville sur Loire
Tél. : 02 48 54 74 74

Hébergement temporaire et permanent pour personnes âgées.
Atelier d'équilibre « SIEL BLEU »

GINETTE JUSTE



Pièces et documents nécessaires pour l'établissement de vos documents

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 22 mars 2017, les demandes doivent être déposées auprès des communes équipées d'un dispositif de recueil. Pour notre secteur, la plus près est la mairie de Léré au 02 48 72 60 01 (une prise de rendez-vous est nécessaire).

Maintenant valables 15 ans, les cartes d'identité délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut-être présentée.

Payante dans le cas où l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...)

25 € en timbres fiscaux.

Déclaration de perte: mairie du domicile

Déclaration de vol: gendarmerie.

PERMIS DE CONDUIRE

Établissement: mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale).

Documents nécessaires: permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe format 110 x 220 mm affranchie au tarif recommandé simple avec imprimé de recommandé.

CARTE GRISE

Établissement:

concessionnaires, garages... Possibilité sur internet



pour changement de domicile: www.service-public.fr



MARIAGE

Établissement: mairie du domicile d'un des futurs conjoints ou d'un des parents

Dossier à retirer en mairie

PACS

Établissement: mairie du domicile. Dossier à retirer en mairie

REVENU SOLIDARITÉ ACTIVE

Au Centre Médico-Social de Sancerre. Tél.: 02 48 54 40 69

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Établissement: mairie. Obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires: livret de famille des parents et pièce d'identité.

PERMIS DE CHASSER

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique). 22 rue Charles Durand 18023 Bourges CEDEX

Tél.: 02 48 50 05 29

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Établissement: mairie

Documents nécessaires: voir mairie



INSCRIPTION SUR LA LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le demandeur d'emploi doit d'abord effectuer une pré-inscription:

Soit en ligne sur le site Pôle emploi

Soit par téléphone, en composant le 3949

Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi.

En cas de perte d'emploi, le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut demande d'inscription et demande d'allocations-chômage.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

À faire en Mairie, avant le 31 décembre de l'année, pour une prise en compte l'année suivante.

CADASTRE:

Plus besoin de se déplacer pour rechercher. Consulter et commander sa feuille de plan sur le service en ligne de l'administration fiscale www.cadastre.gouv.fr

Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet, les employés de mairie restent à votre disposition.

REGISTRES D'ETAT CIVIL

Notre commune a entrepris depuis 2015 la restauration de ses archives.

Le premier cadastre de 1811

Nous avons débuté par la restauration du premier cadastre de 1811 (cf. Sury Infos 2015) et nous allons continuer chaque année à confier aux ateliers de la Reliure du Limousin situés à Malemort sur Corrèze un certain nombre de nos volumes de l'état civil.

Le plus ancien date de 1752. A cette époque, ces registres étaient

les seules pièces officialisant les « Baptêmes-Mariages-Sépultures ».

La recherche généalogique

Ce travail de conservation de nos archives a été motivé par les demandes de nombreuses familles en quête d'archives généalogiques pour reconstituer leur parenté.

Ces volumes, témoins de plus de deux siècles de vie de notre commune risquaient fort de disparaître si des mesures de conservation n'étaient pas mises en œuvre. Ce travail de longue haleine sera effectué au fur et à mesure sur plusieurs années.

ANNIE GIBERT



DERATISATION

Trois fois par an, au **mois de mars, juillet et novembre**, l'entreprise de dératisation dépose aux habitants de la commune qui se sont inscrits au préalable à la mairie, du produit raticide à leur domicile.

Cette prestation est offerte par la municipalité.



LAV 58

Ramassage / Livraison. LAV 58 vous propose le **nettoyage ou repassage de tout votre linge**: Vêtements, draps, manteaux, rideaux, couvertures, couettes, oreillers...

Travail de qualité. Délais rapides.

46, rue du Maréchal Leclerc à Cosne/Loire Renseignements :
06 80 45 44 46

LES ACPG

(Assoc. des Combattants Prisonniers de Guerre)

Calendrier des Cérémonies commémoratives officielles

Le 19 mars: Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et au Maroc et en Indochine.

Le 8 mai: Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Le 18 juin: Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle. Refus de la défaite et poursuite du combat contre l'ennemi.

Le 25 septembre: Journée natio-

nale d'hommage aux Harkis et autres formations supplétives.

Le 11 novembre: Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la Paix et hommage à tous les morts pour la France.

Le 5 décembre: Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette année les commémorations du 11 novembre se dérouleront au monument aux morts:

8h30 - Belleville sur Loire,

9h00 - Sury-Près-Léré

9h30 - Léré.



Le compost ou comment réduire nos poubelles ?

Un engrais naturel

Le compostage est un processus biologique qui permet de valoriser les déchets organiques (déchets de cuisine, de jardin...). En présence d'air et d'eau, et grâce à l'action de la faune et de micro-organismes du sol, les matières en compostage perdent peu à peu leur aspect d'origine jusqu'à acquérir l'aspect et l'odeur de terre. Le compost obtenu est un engrais naturel pour le jardin !

Les avantages

- Réduction du volume et de l'odeur de votre poubelle de cuisine, et du volume de déchets verts en déchetterie.
- Fabrication d'un engrais naturel et gratuit pour vos plantes.

Le compost doit être humide mais sans excès.

- Pas assez humide: les micro-organismes meurent et le processus
- Trop humide: pas assez d'aération, ralentissement du processus et apparition d'odeurs

désagréables. Mélangez-le avec du compost sec ou de la terre sèche.

Quelques conseils :

- Broyez ou coupez les végétaux que vous apportez.
- Superposez des couches sèches et des couches plus riches en eau (fruits, gazon...).
- Faites sécher les tontes de gazon deux jours avant de les introduire dans le compost.
- Remuer régulièrement, surtout en début de processus, pour que la décomposition soit homogène et que le cœur du tas ne manque pas d'oxygène. Ensuite un brassage par mois en surface suffira.

Ne faites pas de tas de plus d'1,50 m pour ne pas tasser le fond.

- Diversifiez les apports. Plus les matières à composter seront variées, plus le compost sera équilibré.

Votre compost sera prêt après 6 à 12 mois.

Le compostage au sol permet la colonisation du compost par les vers de terre.



Quand et comment utiliser le compost ?

Il s'emploie surtout en automne (en surface au pied des arbres et massifs ou dans le potager), à la fin de l'hiver ou au printemps entre les rangs de légumes.

Epandez le compost et griffez la terre pour l'incorporer à la surface du sol.

Avec un ou deux épandages de compost par an, on apporte ce dont la plante a besoin.

Vous pouvez aussi utiliser votre compost dans vos jardinières, mélangez 40 % de compost à de la terre ordinaire pour les nouvelles jardinières, ou 20 % de compost au terreau de vos anciennes jardinières.

www.phyteauvergne.fr/IMG/png/Logo_web_micro.png

COMMISSION ANIMATIONS



A.P.C.S.

Depuis plusieurs années, l'Association des Propriétaires et Chasseurs de Sury-près-Léré, chasse communale, s'investit dans la gestion du petit gibier et de son biotope.

L'entretien adapté des réserves, l'alimentation des agrainoirs et abreuvoirs, l'augmentation des surfaces de culture à gibiers, la régulation des prédateurs ainsi que le non-tir de la poule faisane permettent

à tous d'observer dans la plaine de plus en plus de jeunes oiseaux.

Outre son attachement aux traditions, la chasse fait partie du projet de développement durable des cantons ruraux, à travers une gestion responsable et acceptée de tous. Il est important que les chasseurs continuent à jouer leur rôle dans le développement des territoires en étant des acteurs de la régulation de la faune sauvage et des équilibres naturels.

Merci aux bénévoles, chasseurs, non-chasseurs, piégeurs, aux propriétaires de terres et à nos partenaires, qui tout au long de l'année nous manifestent leur soutien et leur confiance. Un grand merci également à celles et ceux qui, au printemps de chaque année, se joignent à notre équipe lors du traditionnel banquet.

A bientôt !

PHILIPPE BALLENECKER

THEATRE « LES COMPLICES »

Dimanche 8 octobre 2017

FLIC FLAC FLOC ou comment se sortir des ornières de la vie avec humour et élégance. Les cinq comédiens ont enchaîné des saynètes bien enlevées suscitant surprise et rires du public. Un bon moment avec Madame Chassard, reprises de sketches de Sylvie Joly ou d'Alex Métayer et bien d'autres, parfois coquins mais jamais vulgaires.

CONCERT A L'EGLISE

Dimanche 26 novembre 2017

L'Ensemble Vocal de l'ECOLE DE MUSIQUE DE VAILLY



Pour ce concert traditionnellement proposé au profit du Téléthon, la municipalité avait invité la chorale de l'école de musique de Vailly, dirigée par Clémence Durand. Un programme varié allant du « Sud » de Nino Ferrer à « Couleur Café » de Serge Gainsbourg, en passant par du Gospel et des chants traditionnels tziganes et irlandais. Une prestation de qualité largement applaudie par le public.

SPECTACLE POUR LES ENFANTS

Dimanche 10 décembre 2017

Le spectacle vous transportait dans l'univers magique de Bidule, personnage venu d'une autre planète, un peu râleur, mais attachant. Présenté par Patsy, une personne haute en couleur, à la fois clown, magicienne et ventriloque. Un beau moment offert aux enfants. Le goûter, les bonbons, tout a été apprécié. Etait présente l'APE Les

P'tits Loups pour vendre ses décorations de Noël.

JOURNEE DE LA FEMME

Dimanche 11 mars 2017

HOKKAIDO Défier l'hiver à vélo



Parcourir à vélo le Grand Nord japonais en hiver, une entreprise folle et impossible? Florence Archimbaud et Sylvie Massart ont relevé le défi. Dans leurs têtes de rêveuses, une idée de parcours originale: dessiner à vélo la forme d'orizuru, la grue en papier très populaire dans l'art du pliage, l'origami. Au bout de leurs efforts et de leur persévérance, face au froid, à la neige et au blizzard, une récompense ultime: la danse spectaculaire des Tancho, les grues du Japon. « Apercevoir une grue, c'est mille ans de bonheur » dit un proverbe asiatique...

FETE DE LA MUSIQUE ENTRE ROCK ET TRAD

Samedi 9 juin 2018



Deux groupes de musiciens aguerris pour la Fête de la Musique.

Première partie, Gimmié: Marlou, David, Vincent et Guillaume, quatre musiciens acharnés et passionnés, quatre êtres humains un peu bizarres, un gang qui scande sans cesse « sans la musique, on ne sait simplement pas ce qu'on ferait de notre peau. Et on ne veut pas savoir... ».

Deuxième partie, rock festif ambiance trad avec les Affoubertis, Eric Moreau, maître vielleux entouré de quatre copains. Ce groupe a la particularité d'être intergénérationnel. Les Affoubertis peut se traduire par les « déjantés », cela colle parfaitement à leur ambiance musicale.

Une soirée réussie en tout point avec la participation du XV Cosnois.

FESTIVAL DE BOUCARD A L'EGLISE

L'ensemble JACQUES MODERNE

Un programme « Au long de la Loire ». Un portrait musical de la Loire à la Renaissance, autour de l'histoire des cathédrales, monastères et châteaux qui bordent le fleuve, autour des hommes et des femmes qui ont séjourné sur ses rives.

L'ensemble Jacques Moderne, un des ensembles polyphoniques les plus réputés au monde, 12 choristes dirigés par Joël Suhubiette, sont soutenus par la Région Centre Val de Loire.

A venir:

Concert avec deux chorales **le 25 novembre 2018 à 15 h** à l'église: Lérézonnances et La Ballade Oratorienne d'Ouzouer sur Loire.

Spectacle **pour les enfants le 16 décembre 2018 à 16 h** à la salle des fêtes: « La Puce à l'Oreille », Music-Hall pour enfants de tous les âges...

A bientôt!

ANNIE GIBERT

Vie associative

Le Comité des Fêtes

Randonnée du 3 septembre 2017

Une centaine de marcheurs a participé à la randonnée, avec deux circuits de 12 et 18 kilomètres.

Le temps agréable a permis, pour clore la manifestation, à la remise de lots et le verre de l'amitié dans la cour de la salle des Fêtes.



Les lotos du 1er novembre 2017 et du 25 mars 2018

Une centaine de personnes a participé aux lotos, que ce soit celui de la Toussaint ou des Rameaux. Les participants apprécient toujours les lots mis en jeu, et n'hésitent pas à titiller les annonceurs des numéros. Le Loto des Rameaux, par une belle météo, a eu moins de succès mais ces moments de rencontres pour se divertir restent toujours dans la bonne humeur.

Afin de terminer l'année 2017, le Comité, conjointement avec le Conseil Municipal, a procédé à la distribution du Colis des Aînés ainsi que les boîtes de chocolats pour les personnes résidant en maison de retraite soit 78 bénéficiaires.

L'année 2018 commença par notre assemblée générale suivie de l'élection du nouveau bureau suite à la démission de deux de ses membres.

La nouvelle composition du bureau est :

Président : Morgan Ridet
Vices Président : Catherine Tholon et Claude Lasne
Trésorier : Jean-Luc Chobert

Trésorière adjte. : Josiane Fontaine
Secrétaire : Virginie Cadete
Secrétaire adjoint : Claude Caillot

Le Comité des fêtes compte aujourd'hui 16 membres bénévoles qui préparent chaque animation avant, pendant et après. Alors, si le bénévolat vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Cochon du 26 mai 2018



Pour la deuxième édition, la soirée Cochon qui s'est déroulée en mai cette année, a remporté un franc succès, par son organisation et son animation dont nous remercions Guillaume Genty. Le repas a bien plu à l'ensemble des personnes présentes.

Nous avons totalisé environ 150 réservations pour cette soirée, ce qui nous motive, pour continuer à vous proposer cette animation.

Le Feu d'Artifice du 14 août 2018

Cette année encore, il a connu un beau succès. Merci à Alain Boignet et Denis Houard pour l'animation du bal. Le beau temps était au rendez-vous. Vous avez été nombreux à venir déguster nos grillades, passer un bon moment convivial entre amis ou en famille.

Les prochaines manifestations pour clore cette année seront le **Loto du 1er novembre** et la **distribution du colis des aînés le 8 décembre**.

Un petit mot, où nous, membres du comité, remercions Monsieur Christian Hayez, comme président du Comité pendant quelques années, qui en tant que membre n'hésite pas à nous conseiller et apporter son aide lors des manifestations.

EFFERVESCENCE



Effervescence souffle ses 10 premières bougies, avec plus de 150 concerts et/ou animations (2008 - 2018)!

Que d'épisodes sur cette décennie passée pour l'association Effervescence, plus pétillants les uns que les autres, avec des rencontres formidables, des moments de partages extraordinaires... animés par la passion du chant et la musique qui coule dans les veines de Pascalina, chanteuse et chef d'orchestre de l'association, tantôt seule au chant ou accompagnée d'un ou de plusieurs musiciens sur des répertoires variés avec des chansons populaires pour plaire au plus grand nombre des plus jeunes aux plus anciens.

Pour l'animation de votre manifestation, fête de village, repas dansant, soirée privée... ou simplement pour entrer en contact, n'hésitez pas à nous contacter au 06.31.25.48.07

GRIBOUILLE

L'atelier a repris ses activités à la salle Chigault le 28 août 2018.

Il se réunit chaque mardi, de 15 h à 18 h.

Rappel de nos activités :

- **Les 18 et 19 novembre 2017**, organisation d'une vente de tableaux qui a remporté un franc succès.
- **Du 7 au 8 avril 2018**, s'est tenue l'exposition annuelle, nous

avons reçu une soixantaine de visiteurs, qui ont apprécié la qualité de nos tableaux et 11 d'entre eux ont été vendus.

En 2019, vous pourrez retrouver les 12 peintres de l'Atelier lors de l'exposition annuelle à Sury près Léré. Les dates exactes ne sont pas encore fixées.

N'hésitez pas à nous rendre visite en cours d'année si l'envie de peindre vous tente, même si vous êtes débutant. Les techniques de l'aquarelle, du pastel et de l'huile sont pratiquées.

Pour toute information : la présidente, Elisabeth JOULIN est joignable au 02 48 79 36 86.

LES P'TITS LOUPS

Les p'tits loups de Léré-Sury est une association regroupant des parents d'élèves entièrement bénévoles de l'école de Léré-Sury.

Notre but est de récolter des fonds via des manifestations, de mener des actions afin que les gens se rencontrent, tissent des liens, partagent des moments ensemble.

Les fonds récoltés seront redistribués à l'encadrement scolaire, de la maternelle au cm2, pour les sorties des enfants de l'école.

Cette année, deux classes ont été subventionnées pour des classes découvertes et les autres pour des sorties à la journée.

Nos manifestations vont du marché de Noël à la fête de l'école en passant par des ventes d'objets personnalisés, notre course sportive l'Open parcours, notre soutien lors des différents théâtres et chants avec les enfants ...

Pour plus de renseignements : les-petitsloupsdeleresury@gmail.com

LISE CLIQUET



Vie associative

Le Yin et Le Yang



☎ : 09 51 17 20 83

✉ : ass.yinyang@laposte.net

Le Qi Gong et le Tai-Chi-Chuan : deux des plus beaux joyaux de la Chine qui partagent une longue histoire.

Le **Tai-Chi-Chuan est un art martial**, bien que souvent pratiqué pour la santé, alors que le **Qi Gong est uniquement pratiqué pour la santé**, la vitalité et la longévité. Beaucoup de gens pensent que ces deux pratiques sont une seule et même chose, peut-être parce qu'ils possèdent, à l'intérieur même de leur nom, une partie commune : Qi



Qi Gong

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Beau-

coup de chinois suivent un mode de vie appelé Taoïsme, dont les objectifs sont de promouvoir l'équilibre et l'harmonie avec son environnement immédiat et avec l'Univers.

Tai-Chi-Chuan

Le Tai-Chi-Chuan est un ensemble de mouvements ronds, fluides et équilibrés qui dans l'idéal, devraient se pratiquer tous les jours chez soi pour maintenir une bonne santé et une tranquillité d'esprit.

Contrairement aux arts martiaux externes, il n'y a pas de système de ceinture pour valider un niveau. C'est une pratique qu'on améliore tout au long de sa vie.

Médiathèque municipale André AUDEBERT

En hommage à son créateur, Monsieur André Audebert, durant son mandat de maire de 1989 à 2001, il a été décidé au cours du Conseil Municipal du 15 février 2018 de donner son nom à notre médiathèque. Les lecteurs de Sury Près Léré et alentours lui sont d'une grande reconnaissance.

Suite à la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire début 2018, certaines compétences ont été modifiées, dont celle de la gestion des bibliothèques qui a été rendue aux communes.

Notre médiathèque, après avoir été intercommunale, est revenue dans le giron communal. Elle **a rouvert ses portes au public le mardi 9 janvier 2018 sous une nouvelle forme.**

Lundi : de 15h-18h.

Mercredi : 10h-12h / 15h-19h.



Vendredi : de 15h30-18h.

L'école de Léré bénéficie du créneau horaire du vendredi de 13h30 à 15h30 avec 2 animatrices dédiées.

Vous serez accueillis par les bénévoles : Claudine, Evelyne, Josette, Marie-Claire, Michèle et Sylvie.

Nouveautés :

- Sciences- fictions
- Histoires
- Fantastiques
- Magazines divers

Les personnes indisponibles, lors d'un créneau d'ouverture, pourront désormais venir retirer (sur réservation) ou rapporter leurs ouvrages à la mairie tous les matins entre 9h00 et 12h00 du lundi au samedi.

En cas d'impossibilité de déplacement, un portage à domicile des ouvrages réservés au préalable sera effectué sur rendez-vous.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en mairie ou à la médiathèque (02.48.72.64.16).



Les offensives sur le front de l'Ouest en 1918.

Après les désillusions de l'année 1917, marquée par la déroute des plans militaires, grèves, mutineries, crise ministérielle, dans le pays règne un climat de dépression morale.

L'Allemagne, pour la première fois depuis 1916, croit pouvoir relancer l'offensive à l'ouest.

De mars à fin août, les bombardements de Paris par trois canons longue portée et 367 tirs feront 256 tués et 620 blessés.

3 500 000 hommes sont engagés face à 3 100 000 hommes constituant les forces françaises, britanniques et belges.

Le 30 mai, les Allemands franchissent la Marne à Dormans et arrivent à 60 km de Paris.

Pétain consent à faire intervenir une partie de ses réserves (40 divisions pour colmater la brèche).

Face à la résistance alliée, Ludendorff ordonne l'arrêt de l'offensive.

Les pertes alliées sont énormes: 100 000 Français, 30 000 Britanniques, 50 000 prisonniers. Toutes les armées sont arrivées au point de rupture.

Ainsi, au début du mois de juillet 1918, 4 000 000 de soldats des forces alliées font face à 3 376 000 Allemands.

Le 8 août, bataille d'Amiens: les Allemands subissent un échec cuisant. La 4^e armée britannique réussit à percer en Picardie tandis que l'armée allemande a perdu 700 000 hommes depuis le 21 mars. **L'ennemi doit reculer. La grippe espagnole fait également des ravages: 408 000 morts en France** et entre 25 et 50 millions dans le reste du monde.

Octobre, novembre 1918, le nord de la France est libéré, mais la fin de guerre annoncée est loin de mettre un terme aux difficultés rencontrées.

Les territoires libérés deviennent une zone d'occupation alliée. La population est affamée à cause des restrictions allemandes lors de la retraite. **Ce sont les Britanniques qui ravitaillent les 790 000 soldats de la zone.**

Le 9 novembre, l'empire Allemand est déchu et la République est proclamée.

Le 11 novembre 1918 l'armistice est signé entre 5h10 et 5h20 pour application sur le front à 11h. Le soldat Augustin Trébuchon sera le dernier soldat tué au front à Vriigné sur Meuse. Les télégrammes de l'armistice arrivent: « pavoisez immédiatement! ».

La fête bat son plein, ignorant que la fin de la guerre n'a pas été soldée par une capitulation sans conditions de l'Allemagne.

Le 6 décembre 1918, un « sous-secrétariat à la démobilisation » est créé pour gérer plus de 5 000 000 de soldats au front et un **deuil généralisé causé par la mort de 1 400 000 soldats français** et relever les ruines de nombreuses villes du Nord (la zone rouge). Plus de 600 villages sont détruits. 60 000 km de routes, 2 000 km de canaux, 5 000 km de voies ferrées, plus de 2 500 000 ha de terres agricoles sont dévastés. La reconstruction est urgente: **plus de 2 000 000 de personnes ont dû quitter leurs foyers.** Or, la main-d'œuvre et l'argent manquent et la reconstruction sera néanmoins largement achevée en 1930.

À la suite de l'Armistice, le **28 juin 1919, signature du Traité de**

Paix à Versailles. L'Allemagne doit accepter pour réparation de signer un chèque en blanc avec acompte de 20 milliards de marks avant 1921 sur 132 milliards de marks décidés finalement!

537 000 Français auront été faits prisonniers durant toute la durée de la guerre. 477 000 sont encore prisonniers des Allemands au 11 novembre. Leur rapatriement sera terminé en janvier 1919.

421 655 prisonniers allemands rentreront au pays après janvier 1920.

Le 11 novembre est devenu « jour férié » en France par la loi du 24 octobre 1922.

Lazare Ponticelli, le dernier « poilu » est mort en 2008. et Claude Stancey-Choules, britannique, en 2011: dernier vétéran.

Les morts de Sury-Près-Léré en 1918:

- GODON Maurice, le 25 mars 1918 disparu à Rimbercourt (Oise)
- PINSON Maurice, le 10 juin 1918 tué à l'ennemi à Lataube (Oise)
- HABERT Maurice, le 12 juin 1918 tué à l'ennemi au parc du château de Baugy (Oise)
- ROBLIN René, le 18 juillet 1918 tué à l'ennemi au bois de Courton (Marne)
- MONTAGU Marie, le 31 octobre 1918 suite de blessures à l'ambulance d'Hattencourt (Marne)
- AGOGUÉ François, le 24 janvier 1919 de maladie en service (peut être la grippe espagnole)
- LÉGER Aman, le 19 août 1918 tué à l'ennemi à 2h au Moulin d'Hoyau Chambrecy (Marne)

ALAIN DAURON

L'Armistice du 11 Nov 1918

LE DÉCRET DU MAIRE

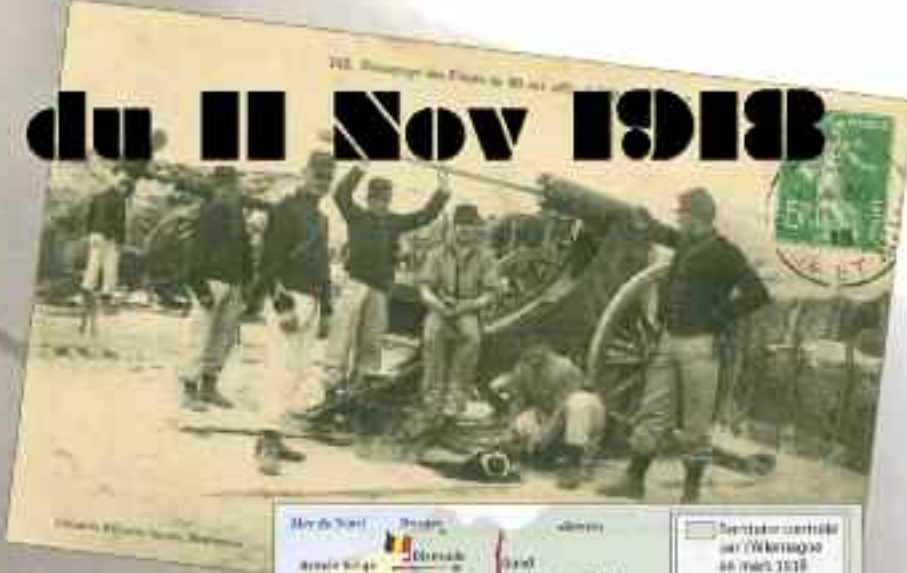
ARRÊTÉ

Le maire, en vertu de ses pouvoirs, a l'honneur de vous adresser ci-joint le décret du 11 novembre 1918, relatif à l'armistice de la guerre mondiale.

Il vous prie de vouloir bien en prendre connaissance et de le faire connaître à vos administrés.

Fait à ... le ... 1918.

Le Maire, ...



LA DÉPÊCHE

LA GUERRE EST FINIE

L'Armistice a été signé ce matin
LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ À ONZE HEURES

Paris, 11 novembre (officiel). — L'armistice de la guerre mondiale a été signé ce matin, à onze heures, à Compiègne.

Handwritten letter in French, dated 11 November 1918. The text is partially legible, mentioning the end of the war and the signing of the armistice.

Another handwritten letter in French, dated 11 November 1918. The text is partially legible, mentioning the end of the war and the signing of the armistice.



Le front de l'Ouest en 1918